



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

Date : 26 février 2014

Le quorum est atteint : 11 membres présents (sur 18 membres).

Le président propose que le Conseil Général questionne la Région ou le CSRPN pour savoir quelle place devrait avoir le Conseil Général.

1) Remplacement d'un(e) remplaçant(e) de M Joseph comme membre du CSRPN

Trois candidatures sont présentées : Catherine Godefroid, David Belfan, Patrick Maréchal.

Au vu des spécialités manquantes, il est proposé de retenir la candidature de Patrick Maréchal.

2) Schéma Départemental à vocation piscicole

En l'absence de Guillaume Lalubie, la présentation est reportée à une prochaine réunion.

3) Loi pour la biodiversité :

La DEAL indique que c'est la bonne période pour travailler sur la loi et faire des retours au ministère avant le passage au parlement en fin d'année.

Quelques questions et remarques sont posées :

- Faudra t-il faire une déclaration pour faire un herbier ou une collection ?
- Quelle est la liste des espèces domestiques ou sauvages ?
- Y a t-il une durée de validité de la déclaration (qui permettrait après de détourner et de valoriser) ?
- Le vendeur de colliers de perles, pourront-ils vendre leurs colliers ?
- Comment tranchera t-on entre les avis des deux structures (CSRPN et CRB) ?

Le président propose un groupe de travail sur la loi pour la biodiversité avant la fin avril.

4) compte-rendu du précédent CSRPN

Moyennant la prise en compte des remarques, le compte-rendu de la réunion précédente est validé.

5) Présentation des travaux de Carine Prêcheur sur le puffin d'Audubon

Les oiseaux marins forment un groupe d'espèces particulièrement vulnérables. Carine Prêcheur réalise sa thèse sur le puffin d'Audubon. On estime la population à 9000 couples à l'échelle de la Caraïbe dont la moitié aux Bahamas. On serait passé de 300 à 100 couples entre les années 1970 et 2000 en Martinique. La question de la thèse est « Quels sont les facteurs qui peuvent influencer la vie d'un prédateur supérieur marin ? ». On n'observe pas de différence de poids entre les puffins avec et sans GLS. Hors période de reproduction, les individus seraient plutôt vers Trinidad et Tobago ou la côte sud-américaine. Carine Prêcheur propose de faire quatre nuits de capture dans les prochaines sessions pour évaluer la durée du voyage en mer. La survie des adultes est le principal critère qui met en danger la population. A priori, c'est donc plutôt du côté des pêcheries, des pollutions (marées noires ou pollutions plastiques), de l'émigrations ou encore de la perte de bague. Carine Prêcheur indique que les retours d'expérience ne montrent pas d'impact négatif particulier du suivi tel qu'effectué dans le cadre de la thèse. Les puffins sont plus sensibles lors de la phase de nidification en cas d'intrusion.

Nous pouvons conclure que la problématique du dérangement est prise en compte dans la thèse, mais que l'on ne connaît pas encore les conséquences. Concernant les nichoirs, et étant donné les réticences présentées, il est proposé de privilégier des sites moins fréquentés (rocher du Diamant par exemple) et de construire cette opération avec prudence.

6) Priorisation des enjeux sur l'avifaune en outre-mer

Un document de priorisation des enjeux relatif à l'avifaune en Martinique a été proposé par la Ligue de protection des Oiseaux. Jean-Raphaël Gros-Désormeaux et la DEAL ont organisé une réunion de travail sur le document qui est présenté en séance. Jean-Raphaël Gros-Désormeaux regrette que la question ne porte que sur les oiseaux. Quelques modifications du document sont proposées en séance. Le document sera transmis par la DEAL (voir document joint).

Monsieur le Président lève la séance.